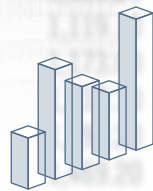




Juillet 2002

<http://www.ic.gc.ca/statistiquespe>

853.7	81.9	774.8
834.8	89.4	745.4
868.2	98.6	769.6
910.9	101.5	809.4
934.5	112	822.5
973	120.5	852.5
993.7	132.6	861.1
1,039.20	140.1	899.1
1,119.10	144	975.1
1,173.00	157.4	1,015.60
1,210.10	170.5	1,039.60
1,299.20	189.8	1,109.40
1,469.20	253.6	1,215.60



## Principales statistiques relatives aux petites entreprises

## Table des matières

Quelle est la définition d'une petite entreprise? .....	2
Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?.....	2
<i>Où les travailleurs autonomes se situent-ils? .....</i>	<i>5</i>
Combien d'entreprises apparaissent et disparaissent chaque année? .....	5
<i>Statistiques sur les faillites .....</i>	<i>7</i>
Combien de temps les petites entreprises survivent-elles? .....	7
Combien de personnes travaillent pour la petite entreprise? .....	8
Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles? .....	10
Combien les employés de petites entreprises gagnent-ils? .....	12
Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada? .....	14
Qui sont les travailleurs autonomes? .....	15
Combien y a-t-il de travailleurs autonomes?.....	15
Dans quelle mesure le travail autonome a-t-il contribué à la création d'emplois? .....	18

## Quelle est la définition d'une petite entreprise?

La taille d'une entreprise se définit de diverses façons; on peut utiliser, par exemple, la valeur de ses ventes annuelles, son revenu annuel brut ou net, la taille de ses actifs ou le nombre de ses employés. De nombreuses institutions définissent les petites entreprises en fonction de leurs besoins. Par exemple, l'Association des banquiers canadiens classe une autorisation de prêt de moins de 250 000 \$ dans la catégorie des petites entreprises, alors que la Société pour l'expansion des exportations entend par petites entreprises ou « exportateurs émergents » les entreprises dont les ventes à l'exportation sont inférieures à 1 million de dollars. Industrie Canada utilise souvent une définition basée sur le nombre d'employés. Ainsi, une entreprise productrice de biens est considérée « petite » si elle compte moins de 100 employés, tandis que dans le cas des entreprises productrices de services, le point limite se chiffre à 50 employés. Au-delà de ce chiffre, et jusqu'à concurrence de 500 employés, la taille d'une entreprise est considérée moyenne. L'acronyme « PME » (petites ou moyennes entreprises) sert à englober tous ces éléments de l'économie. Or, comme on le verra, il arrive souvent qu'en pratique, les rapports sur les petites entreprises ne peuvent pas adhérer à une définition « idéale » car les données disponibles comportent des limites.

## Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?

Le Registre des entreprises de Statistique Canada fait le compte des établissements commerciaux et publie les résultats deux fois par année. Pour figurer parmi les établissements commerciaux<sup>1</sup>, une entreprise doit compter au moins un employé rémunéré ou avoir un chiffre d'affaires annuel de 30 000 \$, ou encore être constituée en société et avoir produit au moins une déclaration fédérale de revenus des sociétés au cours des trois années antérieures.

En décembre 2001, le Canada comptait environ 2,2 millions d'entreprises (tableau 1). Environ la moitié de tous les établissements commerciaux avaient un personnel rémunéré d'au moins une personne (peut-être le propriétaire); ces établissements commerciaux sont connus sous l'expression « entreprises employeuses ». Les entreprises qui ne versent aucun salaire sont dites « indéterminées », car on ne peut déterminer le nombre d'employés, le cas échéant; il se peut que ces entreprises emploient des travailleurs contractuels. Elles représentent l'autre moitié de l'ensemble des établissements commerciaux au Canada.

Environ 58 % de toutes les entreprises sont situées en Ontario et au Québec, 35 % dans les provinces de l'Ouest et 6 % dans les provinces de l'Atlantique. La répartition des entreprises employeuses par province est presque la même que celle de tous les établissements commerciaux.

---

1. Statistique Canada utilise quatre unités commerciales statistiques normalisées pour la compilation des statistiques. Les établissements constituent la plus petite unité ou le plus petit regroupement pour lequel des données sont publiées. Les établissements doivent répondre aux critères suivants :

- a) produire une série homogène de biens ou de services;
- b) ne pas dépasser les limites d'une province; et
- c) fournir des données sur la valeur de la production, conjuguée au coût des principaux intrants intermédiaires, ainsi que le coût et la quantité de la main-d'oeuvre utilisés dans la production.

Par exemple, une unité commerciale qui fournit des renseignements comptables indépendants au gouvernement sur les taxes de vente et les retenues salariales serait reconnue comme un établissement commercial distinct.

**Tableau 1 : Nombre total d'établissements commerciaux et nombre d'établissements par rapport à la population provinciale ou territoriale et au produit intérieur brut, 2001**

Provinces et territoires	Nombre d'établissements commerciaux			Nombre d'établissements par 1 000 d'habitants	PIB par établissement commercial (milliers de \$)
	Total	Entreprises employeuses	Indéterminées <sup>1</sup>		
Terre-Neuve-et-Labrador	26 472	17 707	8 765	49,6	526
Île-du-Prince-Édouard	10 654	7 035	3 619	76,9	321
Nouvelle-Écosse	52 646	31 898	20 748	55,8	473
Nouveau-Brunswick	45 418	27 882	17 536	60,0	445
Québec	502 207	243 171	259 036	67,8	455
Ontario	773 426	345 028	428 398	65,1	569
Manitoba	76 275	36 092	40 183	66,3	460
Saskatchewan	96 222	41 069	55 153	94,7	344
Alberta	284 871	135 480	149 391	93,0	528
Colombie-Britannique	315 738	157 421	158 317	77,1	413
Territoire du Yukon	2 891	1 708	1 183	96,7	391
Territoires du Nord-Ouest	2 710	1 801	909	66,3	1 077
Nunavut	748	578	170	26,6	1 219
<b>Total au Canada</b>	<b>2 190 278</b>	<b>1 046 870</b>	<b>1 143 408</b>	<b>70,5</b>	<b>495</b>

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, décembre 2001; Comptes nationaux des revenus et dépenses 2001; Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires, juillet 2001

Note 1 : La catégorie « Indéterminées » représente les entreprises constituées en société ou non qui n'ont pas d'employés. Le registre des entreprises qualifie une entreprise d'« indéterminée » quand il est impossible de confirmer, au moyen d'une feuille de paie, qu'elle compte des employés rémunérés. L'entreprise pourrait fournir des travaux au moyen de contrats.

Par rapport à la population, les établissements commerciaux sont les plus nombreux dans les provinces de l'Ouest, au Yukon et à l'Île-du-Prince-Édouard. Les plus fortes concentrations se retrouvent au Yukon et en Saskatchewan, où elles s'élèvent respectivement à 96,7 et 94,7 par millier d'habitants (tableau 1). Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick sont les provinces où le nombre d'établissements par millier d'habitants est le plus faible. En Ontario et au Québec, la concentration des établissements est inférieure à la moyenne nationale, qui est de 70,5, puisqu'elle est respectivement de 65,1 et 67,8 établissements par millier de personnes.

En ce qui concerne le produit intérieur brut provincial par établissement commercial, c'est l'Ontario qui arrive en tête avec 569 000 \$ par établissement; Terre-Neuve-et-Labrador et l'Alberta dépassent aussi la moyenne nationale, 495 000 \$, alors que l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan obtiennent les ratios les plus faibles. Sauf pour l'Alberta, les provinces, où le nombre des établissements commerciaux par millier d'habitants dépasse la moyenne, ont toutes un PIB moyen par établissement inférieur à la moyenne.

Du million d'entreprises employeuses, moins de 3 000, soit moins de 0,3% ont plus de 500 employés. 98 % en comptent moins de 100, 75 % en comptent moins de 10 et 59 % n'ont que 1 à 4 employés (tableau 2).

**Tableau 2 : Établissements commerciaux selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés), décembre 2001**

Nombre d'employés	Pourcentage cumulé des établissements employeurs	Nombre d'établissements commerciaux		
		Total	Secteur de biens <sup>2</sup>	Secteur de services <sup>2</sup>
Indéterminé <sup>1</sup>		1 143 408	317 532	825 876
<i>Total des entreprises employeuses</i>	100,0 %	1 046 870	247 981	798 889
1-4	58,8 %	615 304	155 800	459 504
5-9	75,4 %	173 630	34 683	138 947
10-19	86,7 %	118 623	23 844	94 779
20-49	94,8 %	84 633	18 663	65 970
50-99	97,7 %	30 924	7 986	22 938
100-199	99,1 %	14 428	4 264	10 164
200-499	99,7 %	6 582	2 126	4 456
500+	100,0 %	2 746	615	2 131
<b>Grand total</b>		<b>2 190 278</b>	<b>565 513</b>	<b>1 624 765</b>

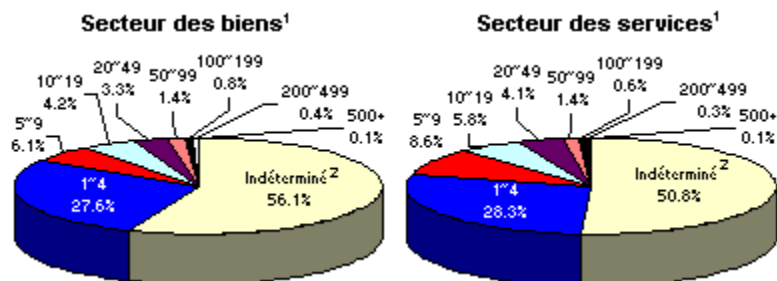
Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, décembre 2001.

Note 1 : La catégorie « Indéterminé » représente les entreprises constituées en société ou non qui n'ont pas d'employés. Le registre des entreprises qualifie une entreprise d'« indéterminée » quand il est impossible de confirmer, au moyen d'une feuille de paie, qu'elle compte des employés rémunérés. L'entreprise pourrait fournir des travaux au moyen de contrats.

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur producteur de biens regroupe les codes SCIAN 11 à 31-33, alors que le secteur produisant des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.

Environ un quart des établissements commerciaux, entreprises indéterminées et entreprises employeuses confondues, fournissent des biens; les autres vendent des services. Les petites entreprises produisant des biens (moins de 100 employés) représentent 97 % des établissements commerciaux employeuses du secteur des biens (tableau 2 et figure 1). Dans le secteur des services, 95 % des entreprises employeuses ont moins de 50 employés.

**Figure 1 : Nombre d'établissements commerciaux dans le secteur des biens et dans le secteur des services, décembre 2001**



Source : tableau 2

### ***Où les travailleurs autonomes se situent-ils?***

En un mot, partout. Signalons d'abord que l'expression « travailleur autonome » est utilisée au sens de l'Enquête sur la population active, un compte de personnes de Statistique Canada (voir **Qui sont les travailleurs autonomes?**). Le tableau 2, par contre, propose un compte d'entreprises. Il serait tentant de les combiner, car les travailleurs autonomes pourraient exploiter leur propre entreprise. Bien que ce soit vrai, les deux comptes sont distincts et ne doivent pas être combinés. Premièrement, dans le compte des entreprises, une société appartenant à un travailleur autonome qui figure sur la liste de paie de cette société serait considérée comme une entreprise employeuse dans sa catégorie de taille (tableau 2). L'établissement commercial d'un propriétaire travailleur autonome qui ne figure pas sur la liste de paie de l'entreprise et sur laquelle personne d'autre ne figure serait comptabilisé parmi le million d'établissements indéterminés. Par contre, dans le compte des personnes, bien que de nombreux travailleurs autonomes exploitent une entreprise, ce n'est pas le cas de tout le monde, du moins pas au sens qu'on donne à ce terme dans le registre des entreprises (voir **Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?**). Ces travailleurs seraient ainsi exclus du compte des entreprises. Le degré de correspondance entre les 2,2 millions d'établissements commerciaux au Canada et les 2,3 millions de personnes considérées comme des travailleurs autonomes n'est pas connu. Pour en savoir plus sur le travail autonome, consulter la section **Combien y a-t-il de travailleurs autonomes?**. Pour en savoir plus sur l'emploi dans les petites entreprises tirés des listes de paie, voir la section **Combien de personnes travaillent pour la petite entreprise?**.

### **Combien d'entreprises apparaissent et disparaissent chaque année?**

Des milliers d'entreprises commencent ou cessent leurs activités au cours d'une année. Il n'est pas facile de suivre ces naissances et ces décès. La publication *Variations de l'emploi* de Statistique Canada est la meilleure source à ce sujet; on y compare le nombre d'entreprises pour une année de référence à ce nombre pour l'année suivante. Si on constate qu'une entreprise n'existe pas au cours de l'année de référence, mais qu'elle existe l'année suivante, il s'agit d'une « entrée ». Dans le cas contraire, il s'agit d'une « sortie ». D'autres raisons pourraient expliquer l'absence d'une entreprise dans le registre de l'une ou l'autre année<sup>2</sup>, mais, dans l'ensemble, les données sont représentatives de l'apparition et de la disparition des entreprises.

La publication *Dynamique de l'emploi* utilise l'information fournie par les employeurs au sujet des retenues salariales et ne couvre donc que les entreprises employeuses. Les données les plus récentes concernent l'exercice 1997-1998. Pour définir le nombre d'employés, *Dynamique de l'emploi* utilise une unité moyenne de main-d'oeuvre (UMM), unité de mesure dérivée calculée en divisant la masse salariale d'une entreprise par le salaire moyen dans les entreprises de cette taille, dans la même industrie. Les UMM servent à calculer combien de personnes, en moyenne, ont travaillé pour l'entreprise au cours de l'année, c'est-à-dire le niveau d'emploi moyen de la société.

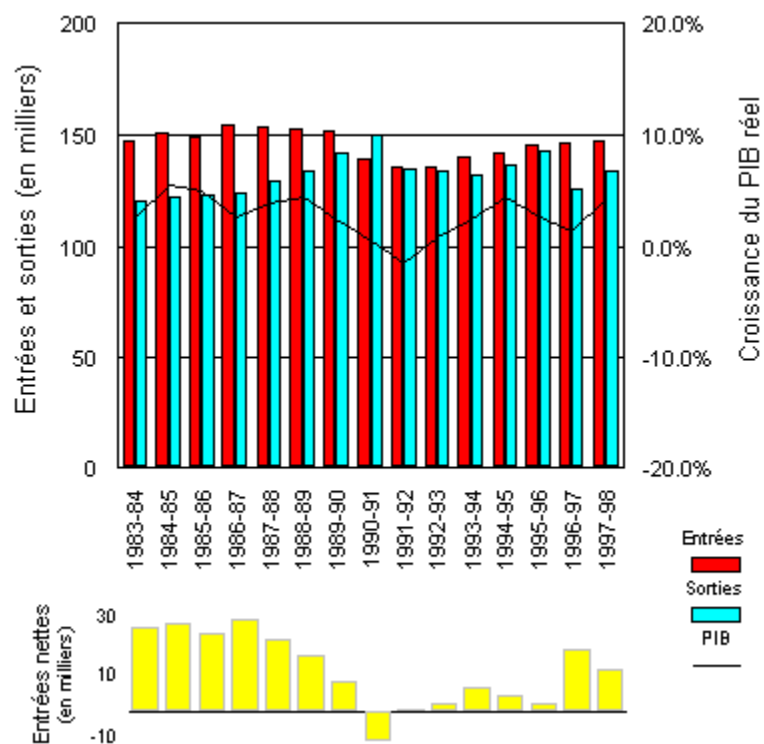
La figure 2 illustre le nombre de petites et moyennes entreprises (moins de 500 employés) qui ont commencé ou cessé leurs activités chaque année, de 1983 à 1998. Le graphique montre que durant une grande partie des années 1980, le nombre brut d'entrées annuelles s'est stabilisé autour de 150 000,

---

2. La réorganisation d'une entreprise peut se traduire par un changement de nom, une fusion, le fractionnement de la liste de paie et d'autres changements. Dans la mesure du possible, les données qui pourraient être interprétées à tort comme des entrées ou des sorties sont supprimées. Il arrive qu'une véritable sortie résulte de certaines fusions, lorsqu'un propriétaire décide de faire cesser les activités d'une entreprise parce qu'elle a fait faillite ou pour diverses raisons. Pour plus d'information sur les faillites, consulter la partie **Statistiques sur les faillites**.

tandis que le nombre de sorties a crû régulièrement pour atteindre un sommet de 150 000 en 1990-1991, seule année où les sorties ont été plus nombreuses que les entrées. Partant d'un niveau plus bas après la récession du début des années 1990, le nombre d'entrées s'est remis à augmenter pour revenir pratiquement au niveau de 150 000 en 1997-1998. À ce moment le nombre de sorties variait mais, globalement, diminuait. Le nombre d'entrées net, pratiquement nul en 1991-1992, est resté bas jusqu'en 1996-1997, où il est presque revenu au niveau d'avant la récession.

**Figure 2 : Entrées et sorties des entreprises canadiennes de 500 employés ou moins et croissance du PIB, 1983-84 à 1997-98**



Source : Statistique Canada, *Variations de l'emploi*, 1983-1998; et *Comptes nationaux des revenus et dépenses*.

La figure 2 présente aussi la croissance du PIB réel, mesure de l'état de l'économie. Le cycle économique a beaucoup d'influence sur la fluctuation des entrées et des sorties au fil du temps. Le nombre d'entrées croît dans les périodes d'essor économique et régresse lors des récessions. Le nombre de sorties, quant à lui, est inversement proportionnel à la santé de l'économie.

Les données sur les entrées et les sorties par province révèlent qu'une grande part de l'instabilité du nombre d'entrées net est attribuable à l'Ontario et au Québec. Les deux provinces ont affiché un nombre d'entrées net positif durant toute la période, sauf au début des années 1990. La Colombie-Britannique et l'Alberta, de leur côté, ont enregistré un nombre d'entrées net positif pour toute la période. Les provinces de l'Atlantique, les provinces de l'Ouest et les territoires ont présenté un nombre d'entrées net positif durant la majeure partie des années 1980 mais, au cours des années 1990, le nombre d'entrées net est devenu négatif pour presque toutes les années.

## **Statistiques sur les faillites**

Seul un petit nombre d'entreprises qui cessent leurs activités déclarent faillite. En moyenne, au cours des 12 dernières années, le nombre de faillites s'est chiffré à approximativement 12 000 par an. Près de 11 000 faillites ont été enregistrées en 1990; ce nombre a culminé à plus de 14 000 en 1996. Il a régressé depuis, jusqu'à près de 10 000 en 2000. Pour des statistiques détaillées sur les faillites d'entreprises et le passif en cause, visiter le site Web du *Bureau du surintendant des faillites*, à <http://www.bsf.ic.gc.ca>. Les données sont souvent reprises dans le **Bulletin trimestriel de la petite entreprise** d'Industrie Canada.

## **Combien de temps les petites entreprises survivent-elles?**

La survie des entreprises dépend de nombreux facteurs. La situation géographique, l'industrie, la taille et l'âge de l'entreprise sont quelques-uns des aspects « prévisibles » qui influencent leur longévité. Des facteurs « imprévus » entrent en jeu aussi comme les changements imputables au marché. À titre d'exemple de tels changements, citons le nombre et la taille des concurrents et des nouvelles entreprises ainsi que la conjoncture économique globale.

Une façon d'évaluer la durée de vie des entreprises serait de calculer leur probabilité de survie à partir des facteurs prévisibles. Les résultats ainsi obtenus sont plus utiles qu'un simple calcul de la durée de vie moyenne des entreprises, car la majorité des nouvelles entreprises ne restent pas en activité très longtemps. La probabilité de survie est exprimée en pourcentage des entreprises qui poursuivent leurs activités lorsqu'elles atteignent un âge donné. Le tableau 3 donne les taux de survie des nouvelles entreprises, par région, pour deux classes d'entreprises : les micro-entreprises (moins de cinq employés) et les petites entreprises (cinq employés ou plus, jusqu'à concurrence de 99 employés). Les données représentent les entreprises qui ont amorcé leurs activités entre 1984 et 1995; par conséquent, l'âge maximal observé est de 11 ans. Le tableau révèle, par exemple, que 30 % des micro-entreprises qui se sont lancées dans les provinces de l'Atlantique sont restées sur le marché au moins quatre ans.

Le pourcentage des entreprises qui survivent après un, deux et trois ans décline rapidement. Le taux d'échec est élevé au cours des premières années. La tendance est encore plus marquée dans le cas des micro-entreprises. Même après les trois premières années, le taux de survie des micro-entreprises reste bien inférieur à celui des petites entreprises. Une des explications possibles serait que les micro-entreprises nécessitent un investissement moins élevé, ce qui réduit le coût en cas d'échec; toutefois, cela pourrait les inciter à prendre davantage de risques, d'où une plus grande probabilité d'échec.

Les taux de survie des nouvelles micro-entreprises sont régulièrement plus bas dans la région de l'Atlantique, quel que soit l'âge des entreprises. La tendance est la même pour les autres petites entreprises, dans presque tous les cas. Le taux de survie des petites entreprises est également bas dans les Prairies. Les taux de survie des nouvelles petites entreprises du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont très similaires, pour les entreprises de tout âge et des deux catégories.



**Tableau 3 : Taux de survie des micro-entreprises et des petites entreprises, par région, taille et âge de l'entreprise**

Âge (années)	Micro-entreprises (< de 5 employés)					Petites entreprises (5 à 99 employés)				
	Atlant.	Qc	Ont.	Prairies	C.-B.	Atlant.	Qc	Ont.	Prairies	C.-B.
1	61 %	74 %	78 %	72 %	76 %	86 %	90 %	91 %	89 %	91 %
2	45 %	58 %	62 %	56 %	59 %	74 %	78 %	79 %	75 %	78 %
3	37 %	47 %	50 %	46 %	48 %	65 %	68 %	69 %	65 %	68 %
4	30 %	40 %	42 %	39 %	40 %	58 %	61 %	61 %	57 %	61 %
5	26 %	34 %	36 %	33 %	34 %	52 %	54 %	55 %	51 %	55 %
6	22 %	30 %	31 %	29 %	30 %	47 %	49 %	49 %	46 %	50 %
7	19 %	26 %	27 %	25 %	26 %	43 %	44 %	44 %	42 %	46 %
8	17 %	23 %	24 %	22 %	23 %	39 %	41 %	40 %	39 %	43 %
9	15 %	21 %	21 %	20 %	21 %	36 %	38 %	37 %	36 %	39 %
10	13 %	19 %	19 %	18 %	19 %	34 %	35 %	33 %	33 %	36 %
11	12 %	17 %	17 %	16 %	17 %	30 %	32 %	31 %	30 %	34 %

Source : John Baldwin et coll., *Taux d'échec des nouvelles entreprises canadiennes : nouvelles perspectives sur les entrées et les sorties* (Statistique Canada), 2000.

## Combien de personnes travaillent pour la petite entreprise?

Pour mieux répondre à cette question, au besoin, on regroupe les établissements avec l'entreprise dont ils font partie. Statistique Canada définit l'entreprise de la façon suivante : « regroupement d'activités, sous une même propriété et un même contrôle, pour lequel une série d'états financiers consolidés est produite annuellement ». L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) de Statistique Canada porte sur les entreprises employeuses du Canada et précise le nombre d'employés, à l'échelle de l'entreprise. Les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur leur propre liste de paie sont exclus de ces statistiques, tout comme les employés des industries suivantes : l'agriculture, la pêche, le piégeage, les services domestiques privés, les organismes religieux, ainsi que le personnel militaire des services de défense. Les entreprises sont classées en sept catégories : moins de 4 employés, 5 à 19, 20 à 49, 50 à 99, 100 à 299, 300 à 499, et 500 et plus.

L'EERH révèle qu'en moyenne, en 2001, près de 5 millions de personnes, soit 47 % des travailleurs du secteur privé<sup>3</sup>, figuraient sur la liste de paie d'entreprises qui comptaient moins de 100 employés (tableau 4). Environ 1,6 million de travailleurs (16 % du total) étaient au service de moyennes entreprises (100 à 499 employés). Cumulativement, les petites et moyennes entreprises regroupaient donc près de 6,4 millions de travailleurs, soit 62 % de tous les employés du secteur privé<sup>3</sup> couverts par l'EERH.

La répartition de l'emploi selon la taille de l'entreprise varie considérablement d'une industrie à l'autre. Le

3. L'emploi du secteur privé dans les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) a été déterminé, d'une part, à l'aide des données des rapports *Variations de l'emploi et Profils des petites entreprises* pour les années correspondantes et, d'autre part, grâce à la prévision des tendances pour les années plus récentes. Une note technique sur la méthodologie utilisée est disponible; veuillez communiquer avec les **Services à la clientèle**. En plus des industries exclues de l'EERH, l'emploi du secteur privé, tel que défini dans le tableau 4, ne tient pas compte de l'emploi dans la fonction publique, les services postaux, le transport en commun, les services d'éducation et les services de santé institutionnels et financés par le gouvernement; cependant, il comprend l'emploi dans les cabinets privés de praticiens en santé et les magasins de bière et d'alcool.

tableau 4 et la figure 3 montrent que dans dix industries, les petites entreprises prédominent, car elles emploient plus de la moitié du nombre total de travailleurs. Dans le secteur de la construction (78 %), celui des autres services (73 %) et les industries de l'hébergement et de l'alimentation (68 %), plus des deux tiers de la main-d'oeuvre totale appartiennent à de petites entreprises. En ce qui a trait au nombre total des personnes employées, la vente au détail (0,75 million), la fabrication (0,65 million), l'hébergement et l'alimentation (0,64 million), la construction (0,45 million) et le commerce en gros (0,4 million) étaient les industries où le nombre des employés travaillant pour de petites entreprises était le plus élevé, représentant plus de 60 % de tous les emplois des petites entreprises au Canada.

**Tableau 4 : Nombre d'employés dans le secteur privé, selon l'industrie et la taille des entreprises, 2001<sup>1,2,3,4</sup>**

Industrie	Total	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)								
		0-4	5-19	20-49	50-99	Petite (<100)	100-299	300-499	Moyenne (100-499)	Grande (500+)
Foresterie	76 448	10 686	17 657	10 642	6 143	45 128	6 115	-	-	-
Exploitation minière	138 685	6 865	12 074	9 352	8 095	36 386	13 892	9 038	22 930	79 369
Services publics <sup>2</sup>	112 067	552	1 879	1 896	2 249	6 576	5 621	3 044	8 665	96 826
Construction	575 702	117 805	176 722	97 855	55 909	448 291	50 029	12 997	63 026	64 385
Fabrication	2 037 873	48 808	177 294	215 049	206 653	647 804	339 732	144 108	483 840	906 229
Vente de gros	723 310	56 618	144 269	115 752	84 381	401 020	100 480	37 459	137 939	184 351
Vente au détail	1 488 916	123 423	289 180	191 330	148 603	752 536	119 403	33 938	153 341	583 038
Transport et entreposage <sup>2</sup>	796 247	43 000	66 779	54 707	37 587	202 074	61 622	22 651	84 273	223 553
Information et culture	346 620	10 356	23 312	21 038	18 445	73 151	32 702	18 805	51 507	221 962
Finances et assurance	555 641	27 161	40 223	35 113	28 585	131 082	38 227	18 756	56 983	367 575
Immobilier et location	215 859	39 047	51 621	27 596	18 036	136 300	24 761	9 059	33 820	45 739
Services professionnels	639 322	121 186	128 984	79 460	53 260	382 890	71 511	30 737	102 248	154 184
Gestion d'entreprise	83 802	13 433	13 837	10 373	5 691	43 334	9 636	-	-	-
Administration, gestion des déchets	527 270	45 386	80 949	57 634	45 342	229 311	77 186	39 901	117 087	180 872
Santé <sup>2</sup>	358 595	80 546	73 106	11 792	2 802	168 245	2 212	1 106	3 318	15 468
Arts, divertissement et loisirs	223 041	13 818	38 521	35 507	25 855	113 701	35 950	13 389	49 339	59 999
Hébergement et alimentation	941 651	52 933	237 830	216 542	134 619	641 924	118 741	34 428	153 169	146 558
Autres services	476 021	102 643	150 376	58 693	34 396	346 108	47 303	19 493	66 796	63 116
<b>Total pour l'industrie<sup>2</sup></b>	<b>10 317 070</b>	<b>914 266</b>	<b>1 724 613</b>	<b>1 250 331</b>	<b>916 651</b>	<b>4 805 861</b>	<b>1 155 123</b>	<b>453 993</b>	<b>1 609 116</b>	<b>3 444 179</b>

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), janvier 2002, et calculs effectués par Industrie Canada. Les données sur les industries sont classées conformément au SCIAN de Statistique Canada.

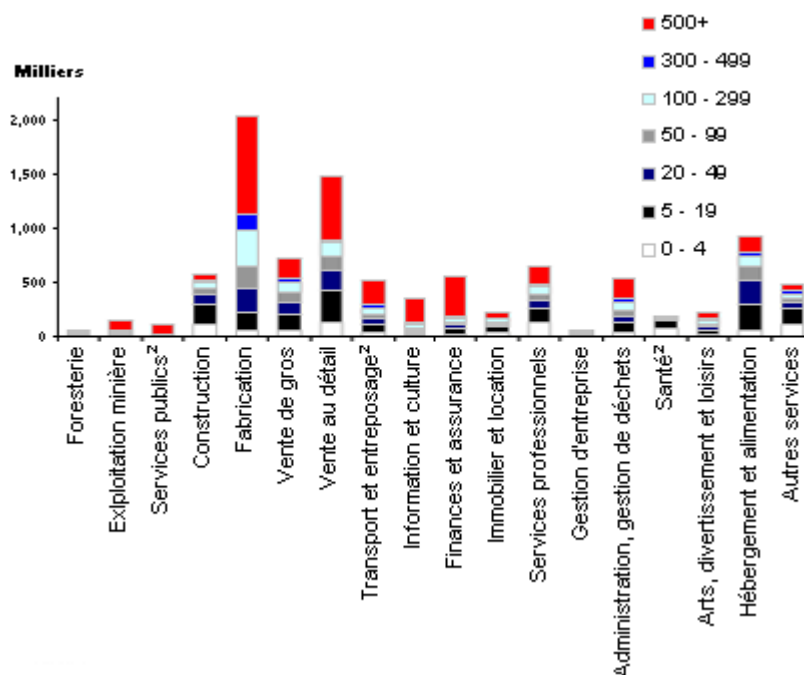
Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie, ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services domestiques, organismes religieux et le personnel militaire des services de défense. La ventilation des données de l'emploi selon la taille de l'entreprise exclut aussi les industries non classées.

Note 2 : Les données représentées dans ce tableau excluent l'emploi dans l'administration publique, les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement, mais incluent l'emploi dans les cliniques privées ainsi que les détaillants de bière et d'alcool. Il existe une note technique sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé; veuillez communiquer avec le **Service à la clientèle**.

Note 3 : Statistique Canada signale que les données selon la taille produites pour les trimestres précédant 2001 ont été estimées d'après les données antérieures basées sur le SCI-1980, appliquées par la suite à la nouvelle classification SCIAN. Surtout dans les petites catégories de taille, on peut s'attendre à une plus grande volatilité des données.

Note 4 : Dans le cas de deux industries, les données relatives aux entreprises de 300 employés ou plus ont été supprimées pour des raisons de confidentialité, mais elles ont été incluses dans les totaux selon la taille et pour l'industrie. Ainsi, la somme des données correspondant à chaque industrie ne correspond pas au total pour l'industrie; la somme des chiffres correspondant aux catégories de taille ne correspond pas non plus aux totaux regroupés correspondant à ces deux industries. La somme des données relatives à la taille et à l'industrie n'est pas toujours égale aux totaux correspondants, à cause de l'arrondissement.

**Figure 3 : Nombre d'employés dans le secteur privé, selon l'industrie et la taille de l'entreprise<sup>1</sup>**



Source : tableau 4

## Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?

Depuis sept ans, on a obtenu des données sur la taille des entreprises responsables qui créent des emplois nets dans l'économie. Elles ont été établies à partir de *l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada et ont été publiées régulièrement dans le **Bulletin trimestriel de la petite entreprise**. L'EERH fait abstraction des emplois créés par le travail autonome, sauf si le travailleur autonome figure sur la liste de paie de son entreprise. D'autres restrictions s'appliquent (voir **Combien de personnes travaillent pour la petite entreprise?**).

Le tableau 5 et la figure 4 illustrent la contribution relative à la création d'emplois de la partie du secteur privé traitée par l'EERH, par « petite », « moyenne » et « grande » entreprise, de 1994 à 2000. De 1994 à 2000, le peu de données dont on dispose limite la définition des « petites entreprises » à celles qui ont moins de 50 employés, les « moyennes entreprises » à celles qui en ont plus de 50 mais moins de 300 et les « grandes entreprises » à celles qui ont plus de 300 employés. La contribution relative par catégorie de taille variait beaucoup, et pendant les sept ans, chaque catégorie a joué un rôle important dans la création d'emplois au Canada, à un certain moment. En 1994 et en 1995, les grandes entreprises supprimaient des emplois et ce sont surtout les petites entreprises qui en créaient. En 1996 et en 1997, les moyennes entreprises ont pris la part du lion de la création nette d'emplois. Au cours des trois dernières années de la période s'étalant de 1994 à 2000, les petites entreprises ont créé moins d'un quart des nouveaux emplois nets alors que les grandes entreprises étaient à l'origine de plus de la moitié du total.

Ces données ont notamment l'inconvénient de couvrir une période d'expansion générale, marquée seulement par un léger ralentissement en 1995-1996. Dans le cas d'un ralentissement plus sérieux ou d'une récession, les contributions en pourcentage des petites entreprises à la création d'emplois (ou à la perte d'emplois) pourraient être très différentes.

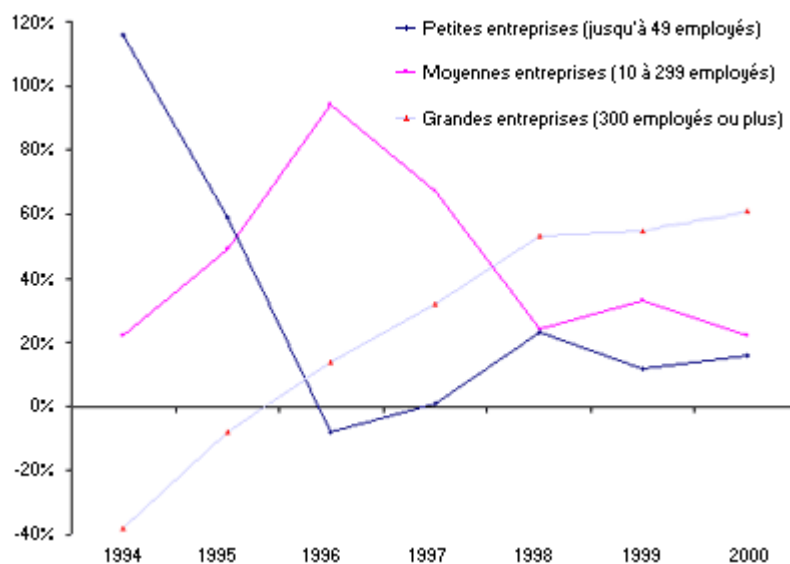
**Tableau 5 : Contribution en pourcentage à l'évolution du nombre d'emplois rémunérés dans le secteur privé, selon la taille des entreprises (moyennes annuelles, 1994 à 2000)<sup>1</sup>**

Année	Contribution en pourcentage à l'évolution du nombre d'emplois dans le secteur privé		
	Petites entreprises (49 employés max.)	Moyennes entreprises (50 à 299 employés)	Grandes entreprises (300 employés et plus)
1994	116 %	22 %	-38 %
1995	64 %	43 %	-7 %
1996	-30 %	113 %	17 %
1997	3 %	65 %	32 %
1998	23 %	24 %	53 %
1999	12 %	33 %	55 %
2000	16 %	22 %	61 %

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), totalisation spéciale pour Industrie Canada et calculs effectués par Industrie Canada. Les données de base sont publiées régulièrement dans le **Bulletin trimestriel de la petite entreprise**.

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services domestiques privés, organismes religieux et le personnel militaire des services de défense. Les données du tableau 4 sur l'emploi dans le secteur privé excluent l'emploi dans l'administration publique, les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement, mais incluent l'emploi dans les cliniques privées ainsi que les détaillants de bière et d'alcool.

**Figure 4 : Contribution en pourcentage à l'évolution de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, par taille d'entreprise, 1994-2000**



Source: tableau 5

En octobre 2001, Statistique Canada a commencé à publier les données relatives à l'emploi provenant de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) avec une ventilation plus poussée, en fonction de la taille des entreprises. On ne dispose de données qu'à partir du premier trimestre 2000 et pour les quatre trimestres 2000, les données organisées en fonction de la Classification type des industries (CTI-1980) ont été adaptées au nouveau Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les changements nets de l'emploi entre les trimestres de 2001 et les trimestres correspondants de 2000 devraient donc être traités prudemment. D'après ces nouvelles données, les emplois réguliers dans le secteur privé ont continué à augmenter pendant les 4 trimestres 2001, mais cette augmentation a ralenti pendant l'année : presque 400 000 emplois avaient été créés au cours du premier trimestre, alors que moins de 100 000 emplois avaient été créés au cours du quatrième trimestre (voir le tableau 6). Les grandes et moyennes entreprises ont perdu le titre de celles qui contribuaient le plus à la création d'emplois, en faveur des entreprises de moins de 100 employés. En fait, d'après ces données, la contribution à la création d'emplois par les entreprises de moins de 100 employés a atteint un impressionnant 159 %, ce qui a compensé les grosses pertes d'emplois qui ont touché les moyennes et grandes entreprises au dernier trimestre 2001.

**Tableau 6 : Évolution du nombre d'emplois rémunérés dans le secteur privé et contribution en pourcentage, selon la taille des entreprises (T1–T4 2001)<sup>1,2,3</sup>**

Année et trimestre	Variation net total	Variation net de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise								
		0–4	5–19	20–49	50–99	Petite (<100)	100–299	300–499	Moyenne (100–499)	Grande (500+)
2001 T1	403 934	44 092	6 428	39 708	28 291	118 520	56 422	20 818	77 241	208 180
T2	289 725	7 815	30 157	43 897	42 064	123 934	43 089	9 153	52 243	113 553
T3	194 830	64 440	11 522	39 862	38 427	154 250	14 101	-3 195	10 906	29 688
T4	90 913	44 896	42 191	41 685	15 731	144 503	-18 982	-30 022	-49 005	-4 589
Contribution en % à la variation de l'emploi dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise										
2001 T1	100 %	10,9 %	1,6 %	9,8 %	7,0 %	29,3 %	14,0 %	5,2 %	19,1 %	51,5 %
T2	100 %	2,7 %	10,4 %	15,2 %	14,5 %	42,8 %	14,9 %	3,2 %	18,0 %	39,2 %
T3	100 %	33,1 %	5,9 %	20,5 %	19,7 %	79,2 %	7,2 %	-1,6 %	5,6 %	15,2 %
T4	100 %	49,4 %	46,4 %	45,9 %	17,3 %	158,9 %	-20,9 %	-33,0 %	-53,9 %	-5,0 %

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), janvier 2002, et calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie, ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services domestiques, organismes religieux, le personnel militaire des services de défense. La ventilation des données de l'emploi selon la taille de l'entreprise exclut aussi les industries non classées.

Note 2 : Statistique Canada signale que les données selon la taille produites pour les trimestres précédant 2001 ont été estimées d'après les données antérieures basées sur le CTI-1980, appliquées par la suite à la nouvelle classification SCIAN. Surtout dans les petites catégories de taille, on peut s'attendre à une plus grande volatilité des données.

Note 3 : Les données représentées dans ce tableau excluent l'emploi dans l'administration publique, les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement, mais incluent l'emploi dans les cliniques privées ainsi que les détaillants de bière et d'alcool. Il existe une note technique sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé.

## Combien les employés des petites entreprises gagnent-ils?

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) de Statistique Canada publie les revenus hebdomadaires moyens à l'échelle de l'entreprise à partir des données relatives à la paie hebdomadaire. Ces données comprennent la paie brute, ainsi que le temps supplémentaire et les primes, les commissions et tout autre paiement spécial, avant les déductions importantes comme l'impôt, les

contributions à l'assurance-emploi etc., mais sans compter les indemnités et avantages imposables, ni les contributions de l'employeur à l'assurance-emploi, aux régimes de retraite et à d'autres régimes sociaux. On obtient les gains hebdomadaires moyens en divisant la paie hebdomadaire totale par le nombre d'emplois correspondant (voir **Combien de personnes travaillent pour la petite entreprise**). L'EERH exclut les travailleurs autonomes, sauf ceux qui figurent sur la liste de paie de leur entreprise et elle ne couvre pas les industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services domestiques privés, organisations religieuses et le personnel militaire des services de défense.

En 2001, un travailleur moyen du secteur privé au Canada gagnait environ 676 \$ par semaine (tableau 7 et figure 5). En général, les revenus hebdomadaires des employés étaient proportionnels à la taille d'une entreprise : les employés des petites entreprises comptant moins de 100 employés gagnaient 589 \$ par semaine, soit moins que la moyenne, alors que ceux qui travaillaient pour des entreprises moyennes (plus de 100 mais moins de 500 employés) ou pour des grandes entreprises (plus de 500 employés) gagnaient respectivement 701 \$ et 753 \$ par semaine, soit plus que la moyenne. La seule exception à cette tendance venait des entreprises du secteur producteur de services, avec plus de 5, mais moins de 20 employés, où les revenus hebdomadaires étaient moins élevés que dans le cas des petites entreprises comptant moins de 5 employés. Cette différence est principalement due au fait que plus de 30 % de l'emploi total dans cette catégorie de taille provient des deux industries qui paient le moins, à savoir la vente au détail et le secteur de l'hébergement et des services alimentaires.

En moyenne, en 2001, les employés producteurs de biens étaient payés 242 \$ de plus par semaine que les gens qui travaillaient dans le secteur producteur de services. La différence entre les deux secteurs était particulièrement prononcée dans le cas des grandes entreprises, où elle était d'environ 294 \$ par semaine, ce qui correspond à une différence de 15 000 \$ en moyenne par année. Toutefois, les employés producteurs de biens travaillaient aussi de plus longues heures, ce qui se traduirait par une différence horaire moins prononcée.

**Tableau 7 : Revenus hebdomadaires moyens, selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés) dans le secteur privé, 2001<sup>1</sup>**

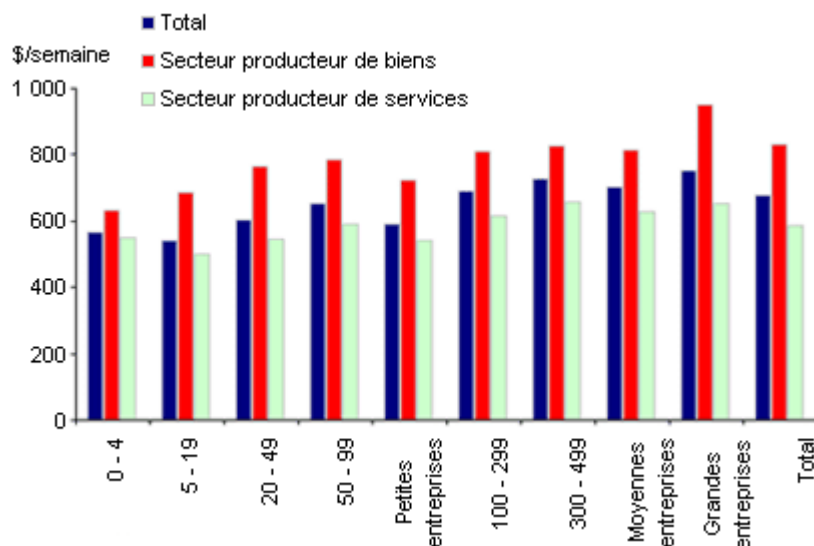
Nombre d'employés	Total	Secteur de bien <sup>2</sup>	Secteur de services <sup>2</sup>
0-4	566,84	633,74	548,31
5-19	540,39	684,70	498,46
20-49	605,35	764,21	545,19
50-99	651,50	786,95	590,01
<i>Petites entreprises (moins de 100)</i>	<i>589,06</i>	<i>723,32</i>	<i>541,02</i>
100-299	691,98	809,39	616,89
300-499	726,28	826,71	657,31
<i>Moyennes entreprises (100-499)</i>	<i>701,90</i>	<i>814,40</i>	<i>628,59</i>
Grandes entreprises (500 ou plus)	753,14	948,71	654,28
<b>Total</b>	<b>675,84</b>	<b>831,04</b>	<b>588,78</b>

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), janvier 2002, et calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services domestiques privés, organismes religieux et le personnel militaire des services de défense. Les données sous-jacentes excluent l'emploi dans l'administration publique, les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement, mais incluent l'emploi dans les cliniques privées ainsi que les détaillants de bière et d'alcool. Il existe une note technique sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé.

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur producteur de biens regroupe les codes SCIAN 11 à 31-33, alors que le secteur produisant des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.

**Figure 5 : Revenus hebdomadaires moyens dans les secteurs produisant des biens et des services, selon la taille de l'entreprise, en 2001<sup>1,2</sup>**



Source : tableau 7

## Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada?

Le produit intérieur brut (PIB) est une importante mesure de la production économique. Il peut servir à comparer la part d'un secteur à celle d'un autre. Il représente la valeur ajoutée par un secteur aux intrants utilisés par ce secteur. Son principal avantage vient du fait qu'il permet d'éviter de compter les données en double.

Comme il mesure la valeur ajoutée non répétée, le PIB est considéré plus utile pour évaluer le rendement économique que, par exemple, le revenu, le dénombrement des entreprises ou même l'emploi.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié des estimations de la contribution des petites entreprises au PIB de ses pays membres. D'après le profil du Canada pour 2000, 43 % du PIB du secteur privé peuvent être attribués aux PME, les PME étant les entreprises comptant moins de 500 employés.

Au Canada, le gouvernement de Colombie-Britannique (BC Stats) a mis au point une méthode descendante pour déterminer quelle est la contribution des petites entreprises au PIB, par province, en utilisant l'approche fondée sur le revenu dans le système de comptabilité nationale<sup>4</sup>.

BC Stats définit les « petites entreprises » comme celles qui ont moins de cinquante employés, en plus de celles qui sont exploitées par un travailleur autonome qui n'a pas d'employés rémunérés. D'après cette définition, on estime qu'en 1999, les petites entreprises étaient à l'origine d'environ 23 p. 100 du PIB. Ce pourcentage varie d'un minimum de 17 p. 100 à Terre-Neuve-et-Labrador, jusqu'à un maximum de 27 p. 100 en Colombie-Britannique. La contribution en pourcentage pour le Canada et dans chaque province, de 1993 à 1999, est présentée dans le tableau 8.

4. Il est possible de se procurer sur demande une note d'information décrivant la méthode de manière un peu plus détaillée; veuillez communiquer avec le **Service à la clientèle**.

**Tableau 8 : Contribution des petites entreprises au PIB, de 1993 à 1999, par province, en pourcentage**

Province	Contribution au PIB, en pourcentage						
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Colombie-Britannique	32	32	32	31	30	30	27
Alberta	26	25	28	26	26	27	25
Saskatchewan	29	27	30	31	26	27	25
Manitoba	24	24	25	26	24	23	21
Ontario	22	23	24	23	22	22	22
Québec	26	26	27	26	24	24	23
Nouveau-Brunswick	26	25	27	25	24	23	22
Nouvelle-Écosse	24	24	27	26	25	24	23
Île-du-Prince-Édouard	34	33	34	28	26	26	26
Terre-Neuve-et-Labrador	21	20	21	21	21	19	17
<b>Canada</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>23</b>

Source : BC Stats

## Qui sont les travailleurs autonomes?

Les travailleurs autonomes sont ceux qui tirent directement leurs revenus de l'exploitation de leur entreprise ou de leur commerce ou encore de l'exercice de leur profession, au lieu de recevoir un salaire ou un traitement d'un employeur. Selon Statistique Canada, les travailleurs autonomes sont des propriétaires actifs d'une entreprise constituée ou non en société, des personnes qui travaillent à leur compte mais n'ont pas d'entreprise ainsi que des travailleurs au service d'une entreprise familiale qui ne leur verse pas de salaire. Toutes les données de la présente section sont tirées de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

## Combien y a-t-il de travailleurs autonomes?

En 2001, les travailleurs autonomes constituaient environ 15 % de la population active canadienne. Leur nombre a atteint un sommet au premier trimestre 2000, à 2,5 millions, et il est actuellement d'environ 2,3 millions (tableau 9). Depuis quelques années, un peu plus du tiers des travailleurs autonomes sont des femmes; le nombre de femmes a augmenté régulièrement dans ce secteur où elles représentaient un peu plus du quart du total en 1976.



**Tableau 9 : Nombre total de travailleurs autonomes, selon le sexe, l'année et le trimestre, 1976–2001, en milliers**

Année et trimestre	Total	Hommes	% du total	Femmes	% du total
1976	1 193,3	879,3	74 %	313,9	26 %
1977	1 226,2	892,8	73 %	333,4	27 %
1978	1 283,6	924,6	72 %	359,1	28 %
1979	1 336,2	951,3	71 %	384,9	29 %
1980	1 385,9	986,3	71 %	399,6	29 %
1981	1 442,5	1 031,6	72 %	410,9	28 %
1982	1 503,7	1 069,9	71 %	433,8	29 %
1983	1 551,0	1 099,6	71 %	451,8	29 %
1984	1 569,0	1 095,4	70 %	473,6	30 %
1985	1 685,1	1 162,8	69 %	522,3	31 %
1986	1 656,0	1 164,6	70 %	491,5	30 %
1987	1 695,6	1 183,2	70 %	512,5	30 %
1988	1 772,2	1 231,2	69 %	541,0	31 %
1989	1 803,4	1 242,5	69 %	560,9	31 %
1990	1 842,7	1 265,7	69 %	577,0	31 %
1991	1 887,4	1 303,9	69 %	583,4	31 %
1992	1 919,3	1 309,0	68 %	610,3	32 %
1993	2 027,1	1 372,3	68 %	654,8	32 %
1994	2 036,3	1 356,0	67 %	680,2	33 %
1995	2 097,8	1 391,6	66 %	706,2	34 %
1996	2 169,4	1 426,4	66 %	743,0	34 %
1997	2 353,7	1 524,5	65 %	829,2	35 %
1998	2 425,2	1 562,2	64 %	863,0	36 %
1999	2 462,9	1 600,5	65 %	862,4	35 %
2000	2 421,4	1 568,5	65 %	852,8	35 %
2001	2 309,2	1 526,0	66 %	783,3	34 %
2000 T1	2 496,4	1 613,0	65 %	883,5	35 %
T2	2 428,9	1 570,6	65 %	858,3	35 %
T3	2 409,7	1 552,3	64 %	857,5	36 %
T4	2 350,4	1 538,3	65 %	812,1	35 %
2001 T1	2 305,0	1 520,5	66 %	784,5	34 %
T2	2 324,3	1 534,8	66 %	789,6	34 %
T3	2 320,0	1 550,3	67 %	769,8	33 %
T4	2 287,5	1 498,3	65 %	789,2	35 %

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Le tableau 10 répartit les travailleurs autonomes dans cinq catégories, de 1976 à 2001. En moyenne, en 2001, 64 % des 2,3 millions de travailleurs autonomes n'avaient aucun employé rémunéré, 35 % disposaient d'employés rémunérés et 1 % était au service d'une entreprise familiale et ne touchait pas de rémunération. Il est possible de subdiviser encore les travailleurs autonomes qui avaient des employés rémunérés et ceux qui n'y avaient pas recours selon le statut de leur entreprise (constituée ou non en société). Les travailleurs n'ayant pas d'employés rémunérés étaient au service d'entreprises non constituées en société dans une proportion de 80 % (1,2 million). Cette catégorie regroupe à peu près la moitié des travailleurs autonomes canadiens.

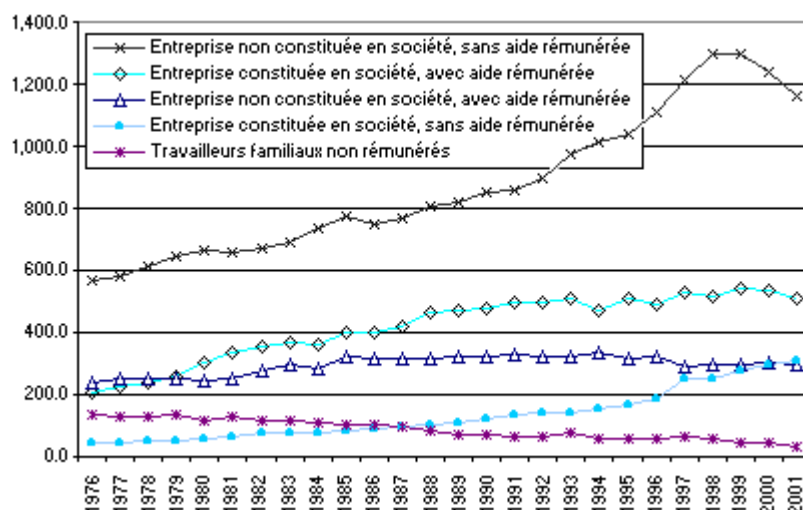
**Tableau 10 : Nombre moyen de travailleurs autonomes par catégorie, 1976-2001, et taux de croissance moyen par année**

Année	Total	Avec employés rémunérés			Sans employé rémunéré			Travailleurs familiaux non rémunérés
		Total	Constituées	Non constituées	Total	Constituées	Non constituées	
1976	1 193,3	444,3	204,8	239,5	613,7	45,5	568,2	135,3
1977	1 226,2	475,8	227,4	248,4	624,0	45,9	578,1	126,5
1978	1 283,6	488,1	236,9	251,2	663,4	50,1	613,3	132,1
1979	1 336,2	511,0	257,9	253,1	691,4	49,1	642,3	133,9
1980	1 385,9	547,1	304,2	242,9	724,5	58,2	666,3	114,3
1981	1 442,5	591,5	337,7	253,8	725,1	64,8	660,3	126,1
1982	1 503,7	636,4	356,3	280,1	748,8	76,3	672,5	118,5
1983	1 551,3	667,4	370,9	296,5	769,6	78,9	690,7	114,4
1984	1 569,0	644,7	358,9	285,8	817,0	78,5	738,5	107,4
1985	1 685,1	725,0	401,2	323,8	853,7	81,9	771,8	106,4
1986	1 656,0	720,8	401,9	318,9	834,8	89,4	745,4	100,5
1987	1 695,6	732,0	416,9	315,1	868,2	98,6	769,6	95,4
1988	1 772,2	780,4	465,1	315,3	910,9	101,5	809,4	80,9
1989	1 803,4	795,5	469,7	325,8	934,5	112,0	822,5	73,5
1990	1 842,7	801,2	477,7	323,5	973,0	120,5	852,5	68,5
1991	1 887,4	828,6	497,5	331,1	993,7	132,6	861,1	65,0
1992	1 919,3	813,8	493,6	320,2	1 039,2	140,1	899,1	66,3
1993	2 027,1	832,9	508,4	324,5	1 119,1	144,0	975,1	75,0
1994	2 036,3	805,1	469,2	335,9	1 173,0	157,4	1 015,6	58,0
1995	2 097,8	829,8	510,5	319,3	1 210,1	170,5	1 039,6	57,9
1996	2 169,4	813,9	493,0	320,9	1 299,2	189,8	1 109,4	56,3
1997	2 353,7	819,3	530,9	288,4	1 469,2	253,6	1 215,6	65,2
1998	2 425,2	814,8	515,4	299,4	1 549,8	250,4	1 299,4	60,6
1999	2 462,9	838,7	541,9	296,8	1 577,6	279,6	1 298,0	46,5
2000	2 421,4	840,0	534,9	305,1	1 538,1	297,0	1 241,1	43,3
2001	2 309,2	805,5	506,5	299,0	1 469,8	308,1	1 161,7	34,1
<b>Taux de croissance annuel moyen, 1976 à 2001</b>								
	2,8 %	2,5 %	3,8 %	0,9 %	3,7 %	8,3 %	3,0 %	-5,6 %

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

Comme l'indique la pente peu prononcée des courbes du graphique 6, la composition générale des différentes catégories n'a pas beaucoup changé depuis 25 ans. On note cependant certains changements. Depuis 25 ans, le nombre total de travailleurs autonomes a augmenté au taux annuel moyen de 3 %. Le nombre de travailleurs autonomes au service d'entreprises constituées en société, qu'ils aient eu ou non recours à des employés rémunérés, a crû plus rapidement que la moyenne : à raison de plus de 8 % pour les entreprises constituées en société n'ayant pas eu recours à du personnel rémunéré et à raison de seulement 4 % par année pour ceux qui n'ont pas eu recours à du personnel rémunéré. En revanche, le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés a diminué rapidement, à raison de 6 % par année. Le nombre des travailleurs au service d'entreprises non constituées en société, avec aide rémunérée, a augmenté de 1 %, ce qui est bien inférieur à la moyenne. La catégorie la plus importante, celle des travailleurs autonomes au service d'entreprises non constituées en société, sans aide rémunérée, constituait un peu moins de la moitié des travailleurs autonomes en 1976 et un peu plus de la moitié de ceux-ci en 2001. Autrement dit, leur nombre a augmenté un peu plus rapidement que la moyenne générale.

**Figure 6 : Nombre de travailleurs autonomes par catégorie, en milliers, 1976-2001**



Source : tableau 10

En 2001, le nombre de travailleurs autonomes a continué de croître dans certaines catégories, comme celle des travailleurs au service d'entreprises constituées en société n'ayant pas recours à du personnel rémunéré mais, dans l'ensemble, il a régressé. La baisse a été particulièrement marquée dans le cas des travailleurs autonomes dont l'entreprise n'était pas constituée en société qui n'ont pas eu recours à du personnel rémunéré et dans le cas des travailleurs familiaux non rémunérés.

## Dans quelle mesure le travail autonome a-t-il contribué à la création d'emplois?

En général, la tendance croissante vers l'emploi autonome a soutenu la croissance de l'emploi. Les contributions positives à la croissance nette de l'emploi ont varié de 6 % à 111 % depuis 1977 (tableau 11), et au cours de cette période, il n'y a eu que trois ans (1986, 2000 et 2001) au cours desquels le changement net du nombre de travailleurs indépendants a été négatif. En 1982 et en 1991-1992, le travail autonome a beaucoup augmenté tandis que l'emploi enregistrait une croissance négative, à cause des récessions. Ce phénomène s'explique par le fait que lorsque le marché de l'emploi se rétrécit, les gens qui ne peuvent trouver un emploi leur convenant ont tendance à lancer leur propre entreprise et à devenir des travailleurs autonomes. Le tableau 11 et la figure 7 montrent aussi la contribution en pourcentage du travail indépendant, dans le secteur privé seulement. Dans le cas de ce tableau, l'emploi dans le secteur privé est défini comme la somme des travailleurs autonomes et des employés du secteur privé, quelle que soit la taille de l'entreprise<sup>5</sup>. Encore une fois, il est clair que la contribution des travailleurs autonomes à l'ensemble de l'emploi dans le secteur privé est importante aux environs d'une récession et pendant une récession. Cette contribution a beaucoup varié au cours des autres années.

5. La définition d'employé du secteur privé utilisée dans *l'Enquête sur la population active* et le tableau 8 ne correspond pas parfaitement à celle qui a été utilisée dans l'EERH, dont certains résultats sont reportés au tableau 4, mais les différences ne sont pas considérables.

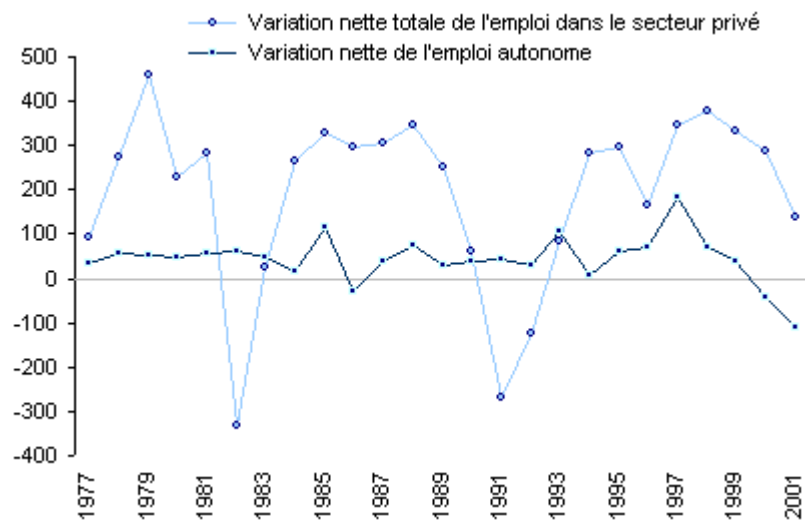
**Tableau 11 : Variation nette de l'emploi, variation nette de l'emploi pour les employés du secteur privé et variation nette de l'emploi autonome, 1977–2001, d'une année à l'autre, en milliers<sup>1</sup>**

Année	Variation nette de l'emploi	Variation nette de l'emploi dans le secteur privé	Employés du secteur privé			Travailleurs autonomes		
			Variation nette	% de la variation totale de l'emploi	% de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé	Variation nette	% de la variation totale de l'emploi	% de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé
1977	138,5	94,0	61,1	44 %	65 %	32,9	24 %	35 %
1978	297,5	274,7	217,3	73 %	79 %	57,4	19 %	21 %
1979	445,5	457,9	405,3	91 %	89 %	52,6	12 %	11 %
1980	312,4	229,7	180,0	58 %	78 %	49,7	16 %	22 %
1981	326,7	284,4	227,8	70 %	80 %	56,6	17 %	20 %
1982	-349,8	-331,3	-392,5	112 %	(-)118 %	61,2	(+) 17 %	(+) 18 %
1983	80,0	24,2	-23,4	-29 %	(-) 97 %	47,6	60 %	197 %
1984	273,0	265,9	248,2	91 %	93 %	17,7	6 %	7 %
1985	317,3	327,5	211,4	67 %	65 %	116,1	37 %	35 %
1986	361,7	297,5	326,6	90 %	110 %	-29,1	(-) 8 %	(-) 10 %
1987	341,7	303,9	264,3	77 %	87 %	39,6	12 %	13 %
1988	389,6	345,8	269,2	69 %	78 %	76,6	20 %	22 %
1989	276,1	252,5	221,3	80 %	88 %	31,2	11 %	12 %
1990	97,6	59,1	19,8	20 %	34 %	39,3	40 %	66 %
1991	-233,3	-270,8	-315,5	135 %	(-)117 %	44,7	(+) 19 %	(+) 17 %
1992	-90,7	-125,8	-157,7	174 %	(-)125 %	31,9	(+) 35 %	(+) 25 %
1993	97,5	84,9	-22,9	-23 %	(-) 27 %	107,8	111 %	127 %
1994	254,2	282,9	273,7	108 %	97 %	9,2	4 %	3 %
1995	245,2	294,9	233,4	95 %	79 %	61,5	25 %	21 %
1996	105,7	163,9	92,3	87 %	56 %	71,6	68 %	44 %
1997	311,8	347,0	162,7	52 %	47 %	184,3	59 %	53 %
1998	366,0	378,8	307,3	84 %	81 %	71,5	20 %	19 %
1999	390,8	330,9	293,2	75 %	89 %	37,7	10 %	11 %
2000	378,5	287,7	329,2	87 %	114 %	-41,5	(-) 11 %	(-) 14 %
2001	167,1	137,7	249,9	150 %	181 %	-112	(-) 67 %	(-) 81 %

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active* (EPA). La définition de « secteur privé » employée dans l'EPA ne correspond pas exactement à celle qui a été utilisée dans l'EERH, dont certains résultats sont reportés au tableau 4, mais elle y ressemble.

Note 1 : (-) indique une contribution négative à la variation totale de l'emploi.  
 (+) indique une contribution positive, même si la variation nette totale de l'emploi était négative.

**Figure 7 : Variation nette de l'emploi dans le secteur privé et de l'emploi autonome, par année, en milliers, 1977 à 2001**



Source : tableau 11